



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Service spécialisé
de défense
et de sécurité

Paris, le 14 novembre 2015

Le haut fonctionnaire de défense et de sécurité

Le haut fonctionnaire
de défense
et de sécurité

à

Mesdames et messieurs les recteurs d'académies,
chanceliers des universités,

Mesdames et messieurs les présidents ou directeurs
d'établissements d'enseignement supérieur,

HFDS
N°2015 -

Mesdames et messieurs les présidents ou directeurs
d'organismes de recherche

Monsieur le directeur du Cnous

Mesdames et messieurs les directeurs des Crous

99, rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Objet Evolution de la posture VIGIPIRATE suite aux attentats du 13 novembre 2015

La posture Vigipirate est maintenue au niveau « alerte attentat » en Ile-de-France et la vigilance renforcée continue de s'appliquer à l'ensemble du territoire national.

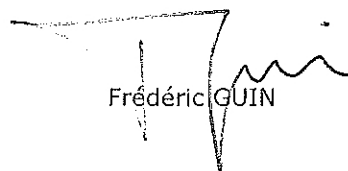
Votre attention est particulièrement appelée sur la nécessité de renforcer fortement le contrôle des accès aux établissements, notamment par un contrôle visuel des sacs et bagages à l'entrée des bâtiments.

Par ailleurs une vigilance renforcée doit s'appliquer aux établissements présentant une sensibilité particulière, définie en lien étroit avec les Préfets.

Des consignes spécifiques seront diffusées par ailleurs aux recteurs concernant notamment les déplacements de toutes natures des élèves et des personnels de l'enseignement scolaire.

Je vous remercie pour la stricte application de ces consignes.

Le haut fonctionnaire
de défense et de sécurité



Frédéric GUIN